Image not found or type unknown

retrait autorisatio d urbanisme procedure contracdictoire

Par **tintin160**, le **20/09/2022** à **23:50**

Bonjour

jai reçu une lettre recommandée me notifiant que le Maire envisage de retirer mon autorisation d'urbanisme et m'invite a le voir sous 15 jours.

avec le texte de loi en fonction.

erst-ce que ce courrier est considéré comme retrait apres notre rencontre ou dois il me notifier le retrait dans un nouveau courrier ?

merci de votre retour.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés